

# INAUGURATION DE LA 1<sup>ÈRE</sup> DECHETTERIE DE CAYENNE

*Jeudi 3 septembre 2020*



01

## La déchetterie « ESPACE TRI de Cayenne »

Première déchetterie à plat de Guyane de la CACL

04

## Réseau de déchetteries

Création d'un réseau de déchetteries sur le territoire de la CACL

05

## En savoir +

La compétence « environnement-déchets » de la CACL



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU CENTRE LITTORAL  
l'agglo

DOSSIER DE PRESSE





## LA DÉCHETTERIE « **ESPACE TRI DE CAYENNE** »

## Première déchetterie à plat de Guyane

**L'inauguration de la 1ère déchetterie de Cayenne aura lieu jeudi 3 septembre 2020 après 1 an de travaux.** La mise en service est prévue pour le 1<sup>er</sup> Octobre 2020. A partir de cette date les habitants pourront y déposer leurs déchets gratuitement. Tout comme pour la déchetterie de Rémire-Montjoly, l'accès reste payant pour les professionnels.

D'une superficie globale de 3 347 m<sup>2</sup> (dont 1 101 m<sup>2</sup> d'espaces verts), **la déchetterie sera située dans la Zone Artisanale Economique de Galmot à Cayenne.** Son exploitation sera assurée par le délégataire Optim'Om grâce à 6 ETP.

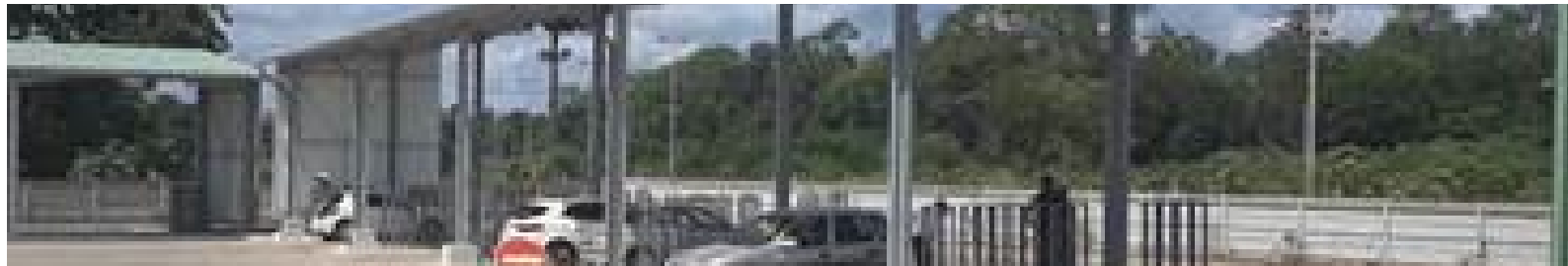
### **Le coût de la construction s'élève à 1 900 000€ :**

- 60 000 € d'études
  - 1 800 000 € de travaux (financements CAACL, ADEME et FEDER)
  - Fonctionnement annuel de : 550 000 €.
- La maîtrise d'œuvre a été réalisée par AntéaGroup,
  - **Le lot 1** : Terrassement, voiries et réseaux divers, espaces verts, clôtures sont réalisés par Eiffage infra Guyane
  - **Le lot 2** : Bâtiment du local gardien est réalisé par Batipro.

La déchetterie a été conçue suivant un nouveau concept appelé « déchetterie à plat », c'est-à-dire qu'elle ne dispose pas de quai. Ce type de déchetterie connaît un certain essor avec un schéma d'organisation favorisant la sécurité des usagers, l'optimisation de la logistique et la modularité des sites. Avec un principe de dépôts des déchets dans des casiers, ce type de déchetterie rendra les déchets déposés plus accessibles (comparé au stockage dans des bennes) et contribuera à l'augmentation du taux de valorisation des déchets par des associations de réemploi/réparation. **Le projet répond à un besoin réel de déchets produits par les particuliers et par les professionnels de la ville de Cayenne.**

### *Le saviez-vous ?*

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique de la ville. Située sur l'emprise de l'ancienne décharge de Cayenne, cette opération permettra de revaloriser le site. Le projet redynamisera la zone Galmot et apportera un service de proximité aux habitants et aux professionnels du secteur.



Cette déchetterie devrait desservir environ 80 000 habitants en attendant d'autres projets sont actuellement à l'étude pour revaloriser l'ancienne décharge de Cayenne, (Ressourcerie...),



Les déchets en gros volumes seront déposés au sol dans des casiers : déchets verts, bois, encombrants, gravats et inertes, métaux/feraille et cartons.

Des bornes et des containers sont aménagés pour le dépôt des déchets en petits volumes :

Piles et accumulateurs, batteries, cartouches imprimantes, peinture et solvants, lampes, déchets dangereux des ménages, verre, déchets d'équipements électriques et électroniques, huiles de vidanges, huiles de friture usagées, ressourcerie ou déchets destinés au réemploi/réparation, (textiles, chaussures, vélos, jouets, objets de puériculture,...).

Des équipements contre le vandalisme et le chiffonnage

Suite au retour d'expérience de la déchetterie de Rémire-Montjoly, cette déchetterie sera dès le départ clôturée par un mur d'enceinte de 2 mètres, surmonté de barbelés.

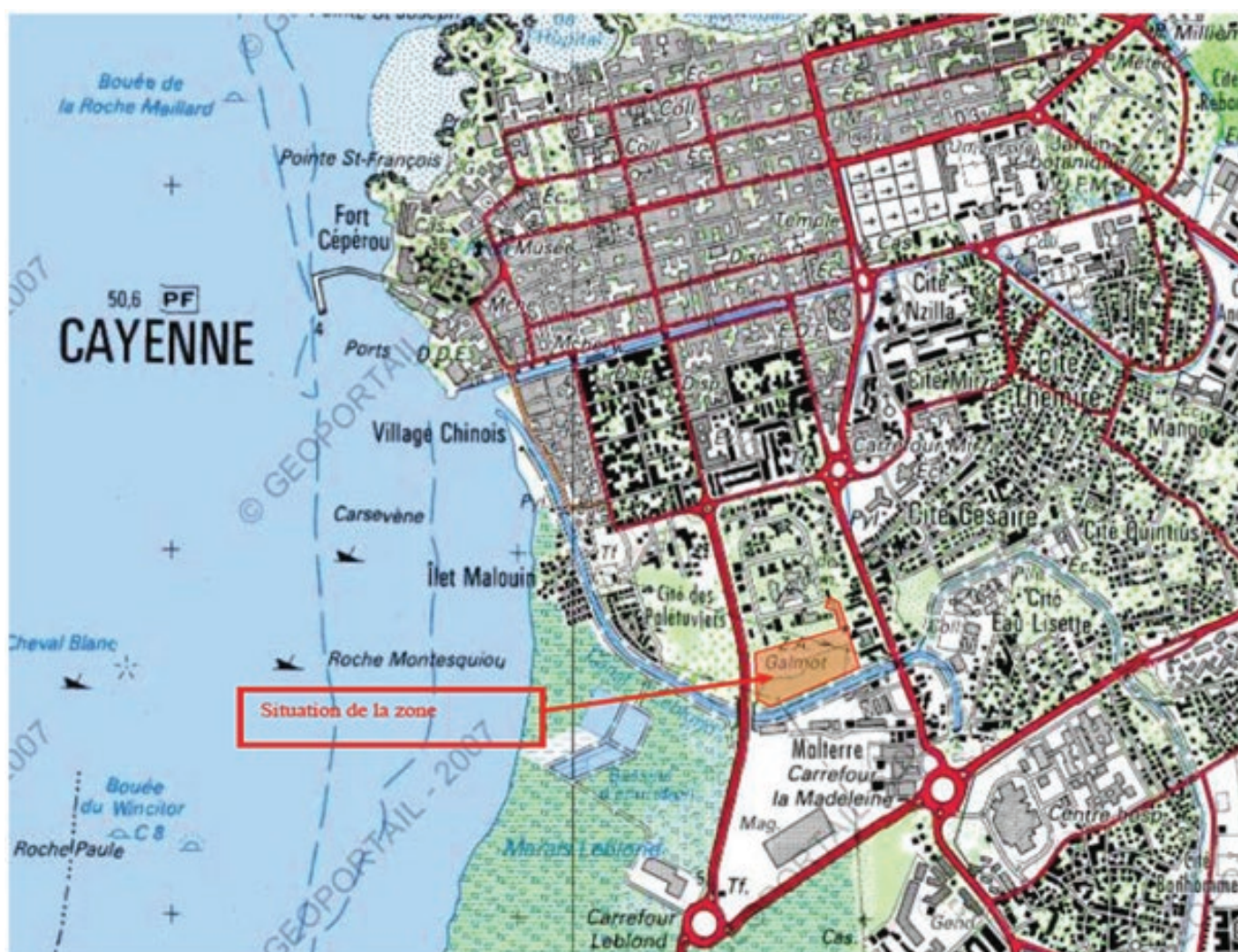
De plus, un système de lecture automatique de plaque d'immatriculation à l'entrée du site permettra un meilleur contrôle des entrées.

Les autorités seront associées en amont afin de prévoir toutes les mesures et équipements complémentaires nécessaires pour la sécurité du site, dans le cadre de son exploitation.





## Plan de localisation de la déchetterie





## RÉSEAU DE DÉCHETTERIES SUR LE TERRITOIRE DE LA CACL

La CACL a lancé un schéma directeur de gestion des déchets en 2016, qui a été révisé en février 2017. Le diagnostic a mis en évidence que la déchetterie de Rémire-Montjoly répondait à un besoin des usagers, les apports étant en constante augmentation.

La mise en place d'autres déchetteries permettrait de mailler le territoire, de capter des gisements de déchets supplémentaires et à terme, de diminuer les points de collecte d'encombrants et de déchets verts.

Ainsi, la CACL a approuvé en 2017 la création d'un réseau de 4 déchetteries sur son territoire :



Ce réseau a pour objectifs de :

- Améliorer la desserte du service aux usagers
- Accroître la démarche environnementale avec un service de proximité
- Apporter un service de qualité
- Améliorer le tri et la valorisation des déchets
- Maîtriser les coûts et le report du gisement sur les Eco-organismes



EN SAVOIR



Depuis sa création en 1997, la CACL exerce la compétence « Traitement et élimination des déchets ». La compétence « collecte » des déchets ménagers - ordures ménagères (OM), encombrants et déchets verts - a été transférée à la CACL en 2008.

Le déploiement des outils liés à la prévention et au traitement des déchets concerne uniquement les communes membres de la CACL : Cayenne, Macouria, Matoury, Montsinéry-Tonnégrande, Rémire-Montjoly et Roura.

Le principe de la déchetterie s'inscrit dans cette gestion des déchets : c'est un lieu organisé, de dépôt volontaire, de tri et de transit des matériaux, qui sont ensuite orientés vers des filières de traitement ou de valorisation adaptées. Elle permet de diminuer les dépôts sauvages de déchets et d'améliorer la valorisation des déchets collectés.

### *Le saviez-vous ?*

La déchetterie « ESPACE TRI de Rémire-Montjoly », première déchetterie du territoire de la Guyane, a ouvert ses portes en 2002. Composé d'un quai pour le dépôt des déchets.

Desservant l'ensemble de la CACL, la quantité de déchets déposés à la déchetterie de Rémire-Montjoly est de 4 000 tonnes en 2019. Cette évolution témoigne de l'augmentation de la fréquentation de ce site.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU CENTRE LITTORAL

**l'agglo**

## CONTACTS PRESSE

### ENVIRONNEMENT-DECHETS

#### **Magali FRANCIUS-TARADE - Responsable de Service**

Service Environnement / Déchets

Direction de l'Hydraulique et de l'Environnement

Tél: 0594 28 90 45 / Portable : 0694 40 23 07

Mail : magali.francius-tarade@cacl-guyane.fr

#### **Andréa JUNIEL - Responsable Adjointe**

Service Environnement / Déchets

Direction de l'Hydraulique et de l'Environnement

Tél: 05 94 28 24 01 / Portable : 0694 26 94 47

Mail : andrea.juniel@cacl-guyane.fr

#### **Mathieu GUYOMARD - Chargé de projet**

Service Environnement / Déchets

Direction de l'Hydraulique et de l'Environnement

Tel : 0594 28 24 11 / Portable : 0694 43 82 92

Mail : mathieu.guyomard@cacl-guyane.fr

### COMMUNICATION

#### **Joséphine GROCHATEAU - Responsable Communication**

Service Communication

Tél: 06 94 44 95 84

Mail : josephine.grochateau@cacl-guyane.fr

